

**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 305-B-P
Eclépens – Oulens-sous-Echallens
(Route d'Oulens)

En raison de travaux d'entretien, dans les Côtes d'Oulens le tronçon de la Route Cantonale N° 305-B-P, compris entre l'intersection avec la route cantonale 309-C-S (route d'Eclépens) et la jonction autoroute « la Sarraz », sera mise en sens unique à la descente direction Eclépens.

Le mercredi 14 octobre de 07h30 à 16h30
et
jeudi 15 octobre de 07h30 à 16h30

Sens : Oulens-sous-Echallens - Eclépens : OSR 4.08 Sens unique.

Sens : Eclépens - Oulens-sous-Echallens : OSR 2.02 Sens interdit, déviation par Eclépens – Daillens – Bettens –Oulens-sous-Echallens.

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagers et usagères à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes d'Oulens-sous-Eclépens, Daillens, Bettens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens, Cossonay
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations

